



### « CA du Grand Dax : critère environnemental dans la location de véhicules frigorifiques »

Entretien réalisé en Juillet 2009

La création fin 2006 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax en remplacement de la Communauté de Communes du même nom a attribué de nouvelles compétences à cette collectivité et a généré le lancement de nombreux marchés, nous explique **Olivier DAGUERRE, Responsable du Service Juridique et Marchés**. « Le consensus entre élus et équipe de Direction ainsi que la perspective d'un Plan Climat Territorial pour 2010 ont encouragé l'intégration du Développement Durable à nos marchés dès le début ». Pour cela, M. DAGUERRE est positionné en support de l'ensemble des services. Il centralise les pièces des marchés émanant des acheteurs afin de leur proposer les solutions juridiques les mieux adaptées. Par ailleurs, un travail de réflexion amont sur les besoins et les possibilités de prise en compte du développement durable est effectué conjointement par le Service Juridique et Marchés et la Direction Générale des Services Techniques. Ces travaux coordonnés ont par exemple facilité la réalisation d'un marché\* portant sur l'achat d'une prestation de location de véhicules frigorifiques devant assurer le portage de repas à domicile. « Conformément à l'article 53 du Code des Marchés Publics, un critère d'analyse des offres « environnemental » pondéré à hauteur de 15 % et portant notamment sur la performance énergétique des véhicules et des systèmes de froid, a été introduit. Pour la décision finale, c'est bien ce critère qui a fait la différence » !

Contact : [odaquerre@grand-dax.fr](mailto:odaquerre@grand-dax.fr)

#### Pensez-y !

\* Pour consulter les documents associés à ces marchés rendez vous en ligne sur la plate-forme électronique

[www.achatsresponsables-bdd.com](http://www.achatsresponsables-bdd.com)